

Le Bâtonnier

**AUX MEMBRES
DE L'ORDRE DES AVOCATS**

Genève, le 9 mai 2014

Concerne : Formule R

Mes chers Confrères,

Le Bâtonnier François Canonica avait déjà abordé cette question dans le cadre de son rapport d'activité pour l'exercice 2013-2014 (p. 18). De nouveaux développements récents rendent nécessaire une communication plus formelle sur l'avenir réservé à la *Formule R*.

En effet, l'entrée en vigueur de FATCA le 1^{er} juillet prochain pose la question de la compatibilité de la formule avec les exigences liées à cet accord.

Certains établissements bancaires mettent en doute cette compatibilité et semblent envisager de purement et simplement supprimer cette *Formule R*, ce qui ne manquerait pas de poser un certain nombre de problèmes pratiques à l'exercice de notre profession.

L'Ordre, par le truchement de la Commission fiscale et financière, s'est inquiété de cette problématique dès l'automne 2013 et en a informé la FSA. En effet, ce sujet dépasse les frontières de notre canton et il nous a semblé important que notre organe faïtier se préoccupe activement de cette question.

Un groupe de travail a été constitué sous l'égide du Président de la FSA, Me Pierre-Dominique Schupp, qui a adressé récemment un courrier au Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales Monsieur Jacques de Watteville, dont vous trouverez un tirage en annexe. En substance, la FSA explique l'importance pour notre profession de pouvoir conserver cette *Formule R*, sa compatibilité avec FATCA, le respect du principe de réciprocité et enfin que le secret professionnel des avocats a été garanti dans l'accord FATCA passé avec l'Allemagne.

Etait joint à cette communication un avis de droit de l'Etude DRINKERBIDDLE & REATH LLP dont vous trouverez également une copie en annexe.

Pour ma part, j'interviendrai auprès de mes homologues vaudois et zurichoïses notamment, afin qu'ensemble, nous tentions de convaincre non seulement Monsieur le Secrétaire d'Etat, mais également l'Association Suisse des Banquiers de la nécessité de pouvoir conserver la *Formule R* en proposant, le cas échéant, des aménagements afin de rassurer les établissements bancaires les plus frileux.

Je ne manquerai pas bien évidemment de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier.

Je vous prie de recevoir, mes chers Confrères, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-Marc Carnicé

Annexes ment.